

Langue et Francophonie - 7

Le principe directeur
par Yves Saint-Denis

Rappelons que le grand principe de base à respecter demeure l'apprentissage et une certaine maîtrise de la langue maternelle, avant de se tourner vers une autre langue. Le code linguistique d'une langue seconde devient alors plus facile à acquérir. À une émission de la télé d'État du Québec, animée à l'époque par Mathias Rioux et Jean Cournoyer, nous avons insisté sur les quatre savoirs, qui sont aussi de base. L'enfant d'âge pré-scolaire apprend sa langue orale : savoir écouter, savoir parler. Puis, au cycle primaire : savoir lire, savoir écrire. Il ne saurait donc aucunement être question de sacrifier du temps à l'enseignement de l'anglais en première année. Nous avons aussi fait valoir que de bons vieux clichés sur la langue étaient toujours de mise : la langue moyen de communication, certes, mais aussi instrument de la pensée, véhicule culturel de toute première valeur et, pour certains, engagés à fond, un véritable mode de vie.

Mais pourquoi donc est-on tant pressé de faire enseigner l'anglais ? demandions-nous récemment. Dans un but d'enrichissement culturel comme il serait souhaitable dans tout apprentissage d'une autre langue ? Pas du tout. Aux jeunes libéraux qui parlaient de l'anglais comme de la langue du succès dans la vie, le politicologue-éditorialiste Clinton Archibald posait la question : « De quel type de succès parle-t-on ? Du matériel, de l'esprit analytique, du dépassement personnel ? ». Il contestait aussi la volonté d'enseigner certains cours en anglais au secondaire et au cégep (pratique abandonnée en Ontario depuis trente ans). Car il y a, ajoutait le professeur Archibald, « des études qui nous prouvent, année après années, que c'est la maîtrise de la langue française, avec toutes ses nuances et sa clarté, à cette époque du développement du jeune adulte, qu'il importe de faire primer » (*Le Droit*, 15 août 2000).

Si ne parler qu'une langue peut s'avérer un handicap, mal parler deux langues constitue une plaie. Souvenons-nous des moqueries au sujet de la langue de Jean Chrétien qu'on présentait comme « le seul chef d'État au monde à ne parler que deux langues secondes. » Nous sommes persuadé que le ministère de l'Éducation de l'Ontario la a reçu depuis longtemps toutes les mises en garde nécessaires. Il reste à souhaiter que le ministre de l'Éducation du Québec, dans son rôle qui devrait être celui de chef de file de la francophonie d'Amérique, saura transcender toute pression politique indue.

Info : saintdenis@sympatico.ca